

Compte-rendu du CSAL du 23 septembre 2026

Modification des accueils à Carmaux et Mazamet Bilan Observatoire Interne

En réponse aux déclarations liminaires, la directrice a fait une comparaison entre le contexte actuel et celui de la crise COVID, afin de souligner la résilience des services publics qui, à chaque fois, permettent à l'État et à la population de passer au mieux ces périodes difficiles.

S'agissant des cyberattaques, elle reconnaît qu'elles sont de nature à remettre en cause la confiance envers l'État, et affirme « *haut et fort* » que les agent·es ne sont pas responsables, se désolidarisant ainsi des propos tenus par la Directrice Générale¹. Les principales attaques ont été permises à travers des comptes extérieurs à la DGFIP. En outre, pour les identifiants agents usurpés, ce sont nos procédures de connexion et de sécurité qui sont à interroger. L'audit sur les failles de sécurité est toujours en cours. La direction a précisé que 2 comptes d'agent·e ont été signalés comme compromis pour la DDFIP du Tarn. Une hypothèse est émise quant à une fragilité liée à des connexions au PIGP sur un PC personnel... d'où la fermeture de ce portail.

A ce jour, nous n'en savons pas plus sur la double authentification annoncée par la DG (clés USB) pourtant annoncée comme devant être mise en œuvre avant la fin de l'année... Où trouver 90 000 clés USB en un délai aussi court, les configurer et les déployer pour chaque agent·e ? Enfin, il est précisé que le SPDC (serveur pour les services cadastraux) n'a pas été rétabli, ce qui crée une charge de travail supplémentaire pour les SDIF qui doivent répondre aux demandes des notaires (3000 par mois). Il a été demandé à ceux-ci de prioriser leurs demandes. Des crédits vacataires ont été débloqués pour soutenir le service. Compte tenu des consignes de priorités et d'urgence, « *on fera au mieux* »...

Concernant la problématique des liens cliquables, la direction attend toujours une note claire qui permettra de lever toutes les interrogations et incompréhensions. En tout état de cause, les échanges avec les usagers seront préservés.

S'agissant du NRP2, la directrice conteste toujours cette appellation en indiquant que les restructurations ne sont vraiment que des adaptations, sans commune mesure avec ce qui a été fait précédemment. Pour Solidaires, NRP2 veut bien dire ce que ça veut dire : il s'agit de la suite redoutée, mais prévisible, du 1^{er} volet.

La directrice fait le compte-rendu de ses entretiens avec les services et les élus locaux concernés. Elle indique que les élus ne font pas de difficultés quant à ces fermetures, tant qu'une alternative France Service est mise en place. Une discussion est d'ores-et-déjà engagée entre la Préfecture et la mairie de Mazamet pour la création d'un nouveau France Service. Côté agent·e, pas de colère selon elle, mais des interrogations RH et immobilières auxquelles il faudra répondre. Le rapatriement de Puylaurens et de Mazamet sur Castres est une opération complexe et la direction ne sait pas si elle pourra obtenir des crédits pour la réaliser. Solidaires a insisté sur la nécessité d'attirer l'attention de la Centrale sur ce site, ce qui a été fait nous dit-on.

Pourrait-il y avoir d'autres opérations d'ici 2030 ? Pas pour la directrice, qui dit que ces

1 Amélie Verdier, invitée de « On n'arrête pas l'éco » le 5 septembre 2026 sur France Inter, a été interrogée sur les « excuses » qu'elle a formulées à plusieurs reprises : « *C'est exact, on l'a fait globalement, je le fais d'ailleurs au nom de tous les agentes et les agents de la Direction Générale des Finances Publique, je me fais que leur porte-parole (sic)* ».

« adaptations » finalisent un équilibre Nord/Sud du département qu'elle a toujours défendu.

Sur le climat et son impact sur le travail, Solidaires a demandé à ce qu'un bilan des canicules estivales soit tiré au niveau de la DDFiP du Tarn, lequel devra être mis en parallèle avec le nouveau plan de transition environnementale 2026-2028. La direction s'est engagée à le faire.

- **Modification des accueils de Carmaux et de Mazamet**

A la demande du SIP d'Albi, l'accueil à la FS de Carmaux ne se fera plus que par prise de rendez-vous téléphoniques. En effet, il a été constaté trop de rendez-vous physiques non honorés par les usagers, pour un dispositif trop lourd à gérer pour le service. La direction doit encore rencontrer le Président de la Communauté de Communes du Carmausin Ségala (gestionnaire de la FS) avant mise en application de ces nouvelles modalités.

S'agissant de Mazamet, les 4 demi-journées d'accueil réparties sur 4 jours, seront regroupées sur le mardi et le jeudi, ce qui permettra aux collègues de ne pas faire des aller-retours sur la journée. La mise en application est fixée au 1^{er} octobre.

Dans les deux cas, Solidaires a demandé à ce que l'information soit suffisamment diffusée vers les usagers afin d'éviter tout incident. Il s'agit là d'un nouveau recul du service public, malheureusement lié au peu de moyens humains dont les services disposent, et rendus nécessaires afin de soulager des collègues sous pression.

- **Bilan de l'Observatoire Interne**

Ce bilan a déjà été commenté lors de la convention des cadres A, puis celle des B et C. Nous ne nous attarderons donc pas sur les chiffres.

Solidaires a mis en lumière les indicateurs les plus dégradés (fatigue, démotivation...) tout en soulignant le décrochage de notre direction par rapport aux autres de 3^{ème} catégorie. Nous avons donc demandé quels éléments pouvaient être avancés pour expliquer cette situation. La direction ne sait pas, si ce n'est le poids du contexte, mais qui s'applique à toutes les directions de la même manière.

Solidaires n'a pas vraiment plus d'explications, mais nous avons néanmoins signalé que les items qui s'améliorent laissent penser que la relative accalmie depuis la fin du NRP 1 avait permis aux services de « digérer » les restructurations et de retrouver une certaine stabilité. Aussi, en se souvenant de la violence du 1^{er} NRP, qui avait été précédé de plusieurs fermetures et restructurations (on parlait d'ASR à l'époque, Adaptation des Structures et du Réseau), il est possible que le Tarn ait plus souffert que d'autres directions, ce qui a laissé des traces durables.

Quoi qu'il en soit, Solidaires a fait remarquer que les améliorations s'expliquent donc par le simple fait qu'on nous laisse enfin travailler en paix ! Assez de changements, assez de restructurations, il est plus que temps de cesser ce mouvement de réforme permanente dans notre administration.

Par ailleurs, quand il y a réforme/restructuration, les agent·es le découvrent trop tardivement et sont trop peu acteurs des changements. Il ne suffit pas de les convier à un groupe de travail pour qu'ils et elles se sentent pris en compte. Sans marge de manœuvre, que reste-t-il à discuter, si ce n'est la couleur du papier peint... si tant est qu'il y ait les crédits pour ça !

Solidaires a aussi dénoncé cette volonté de notre administration de vouloir « à tout prix » se doter d'une IA souveraine... Est-ce vraiment la priorité quand nos applications sont régulièrement défaillantes, que la sécurité des données est compromise, que nos bâtiments ne sont pas correctement entretenus, qu'il n'y a pas de moyens pour nos opérations immobilières et

encore moins pour nos rémunérations ? Nous ne remettons pas en question le potentiel des IA, où le bien-fondé de se doter d'outils « souverains », mais encore une fois, tout est question de priorité... ce que reconnaît un membre de la direction en disant qu'il faudrait en effet pouvoir tout faire !

Solidaires a bien évidemment insisté sur le blocage de nos rémunérations, sur les difficultés liées aux promotions internes... autant d'éléments qui amplifient le malaise des agent·es. L'analyse du verbatim est d'ailleurs très clair sur les priorités : 1/ Emploi , 2/ Écoute et information, 3/ Rémunérations, 4/ Conditions de Travail.

En réaction à ces résultats, la DDFiP du Tarn s'est dotée d'un plan d'action qui reprend des idées déjà mises en œuvres, telles que les demi-journées de cohésion, les conventions de cadres, développer la formation locale, la « professionnalisation des recrutements » (une troisième session de formation est prévue), veiller à l'amélioration des conditions matérielles de travail... Solidaires reste persuadé que favoriser les échanges, pour parler du travail, sous différents angles et selon des modes variés, reste une nécessité afin de renforcer les collectifs de travail. Pour autant, la question des moyens reste entière et l'absence de visibilité pèse lourdement.

- **Questions diverses**

Solidaires est revenu sur la **journée d'accueil des nouveaux arrivants** du 4 septembre, dont l'organisation n'a pas permis l'exercice de notre droit de parole dans des conditions satisfaisantes : interventions raccourcies du fait de l'heure de passage trop tardive (après 12h00), collègues contraint·es de partir avant les rencontres avec les représentant·es des personnels... Par ailleurs, d'autres correspondant·es (ATSCAF, Délégation à l'action sociale) regrettent aussi de ne pas disposer d'un temps de parole suffisant. Attentive, la directrice affirme que l'organisation sera modifiée l'an prochain afin de répondre à cette problématique.

Nous avons évoqué la **note de service du 24 juillet qui déconcentre les sanctions disciplinaires du 1er groupe** (avertissement, blâme, exclusion temporaire de fonctions de 1 à 3 jours), en augmentation constante depuis plusieurs années. Cette nouvelle compétence des directions locales constitue un changement important en matière de procédures disciplinaires, qui doit être connu de tous·tes. Solidaires a donc demandé à ce qu'une présentation en soit faite à l'occasion d'un prochain CSAL.

La direction y consent, mais précise que les Ressources Humaines ne recevront une formation à Toulouse que le 8 octobre, bien que la déconcentration soit d'application au 1^{er} octobre ! Nous attendrons donc un peu. Encore une évolution déployée à la va-vite et sans aucune préparation !

Concernant **nos collègues de l'ex-PCE**, qui ont pris leurs fonctions dans leur nouveau service au 1^{er} septembre, nous sommes intervenus afin que toutes les inquiétudes relatives à la Prime de Restructuration de Service soient levées rapidement (montant, date de versement). La direction nous répond qu'il n'y a pas de difficultés particulières sur ce sujet, et que lorsque des arbitrages doivent être faits, ils le sont en faveur des agent·es concerné·es. Enfin, nous avons évoqué la situation d'un collègue, dont l'installation dans son nouveau bureau a pris du retard. La direction en prend note et va examiner sa situation.